

Convention de partenariat Institut français et Région Nouvelle-Aquitaine

Objet : Procès-verbal de la commission du 28 mars 2025

I- Présentation du programme Institut français + Région Nouvelle-Aquitaine

L’Institut français et la Région Nouvelle-Aquitaine ont conclu une convention d’une durée de 3 ans pour la période 2023-2025 pour accompagner des projets émanant directement d’acteurs et opérateurs culturels et artistiques de la Région Nouvelle-Aquitaine et s’inscrivant dans une dynamique d’ouverture au monde.

II- Orientations retenues pour la période 2023-2025

Le partenariat accompagne des projets entrant dans les cinq axes ci-dessous :

- **Les métiers d’art** : il s’agit notamment d’accompagner les projets internationaux d’artistes et designers dont le travail s’appuie sur les techniques des métiers d’art ou ceux de maîtres d’art s’inscrivant dans des démarches de transmission à l’international ;
- **Les arts numériques** : sont concernés en particulier les projets relevant des domaines de l’animation, des jeux vidéo et de la bande dessinée numérique, dès lors qu’ils présentent une dimension créative certaine, comme ceux relevant de la création artistique numérique ;
- **La danse** : il s’agit notamment d’accompagner les acteurs de la jeune scène néo-aquitaine à l’international dans un objectif de développement, de collaborations et de visibilité ;
- **Le débat d’idées** : il s’agit notamment de favoriser la circulation des universitaires, créateurs et auteurs prenant part à des temps forts repérés en matière de débat d’idées comme la mise en lien, à l’international, de citoyennes et citoyens à l’occasion de ces temps forts ;

- **La francophonie** : Il s'agit notamment d'accompagner des projets artistiques interrogeant la francophonie et/ou s'appuyant sur des rencontres et des collaborations entre artistes et pour lesquels l'usage de la langue française est l'élément fédérateur de ces rencontres et collaborations.

III- Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité retenus sont les suivants :

Pour les porteurs de projet :

- . Etre un(e) professionnel(le) de la culture, implanté(e) en Nouvelle-Aquitaine ;
- . Garantir la qualité artistique du projet proposé (références, soutiens...) ;
- . Impliquer au minimum un partenaire étranger dans le projet proposé ;
- . Avoir la capacité de porter le projet d'un point de vue de l'ingénierie (expérience, formation en ingénierie de montage de projet...) ;
- . Avoir la capacité de porter le projet du point de vue du financement (apport en fonds propres significatifs, trésorerie disponible et suffisante, capacité à mobiliser des aides publiques et/ou privées, implication financière des partenaires étrangers...) ;
- . Exprimer une implication du projet sur le territoire néo-aquitain et à l'étranger, en prenant en considération les personnes ;
- . Démontrer son inscription dans les réseaux professionnels.

Pour les formats de projet :

- . Collaborations entre équipes / structures culturelles et artistiques de la Région Nouvelle-Aquitaine et étrangères : ces projets (co-créations, transmission, résidences, etc.) s'inscrivent dans une perspective d'échange et de structuration ou de pérennisation de liens à l'international ;
- . Projets de diffusion : dans une logique de responsabilité environnementale et de durabilité, les mobilités doivent être pensées pour permettre aux porteurs de projet d'effectuer des rencontres professionnelles et d'échanger avec les publics locaux. Les actions basées sur de la réciprocité, s'inscrivant dans la durée et porteuses de développement pour le porteur de projet sont privilégiées à de la seule diffusion ;
- . Mise en place ou participation à des temps forts : sont ciblés les événements qui offrent une visibilité maximale aux intervenants et équipes invités et qui mobilisent professionnels et programmeurs étrangers lors de moments spécifiques (inaugurations, rendez-vous précis tout au

long de la manifestation, etc.). Une attention particulière est accordée aux événements prescripteurs, c'est-à-dire offrant une grande visibilité et facilitant les mises en réseau que ce soit à Région Nouvelle-Aquitaine ou à l'international ;

. Lien avec le réseau culturel extérieur français : les porteurs de projets devront avoir informé le service culturel de l'Ambassade de France ou l'Institut français / Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s).

Par ailleurs La prise en compte dans le projet des grands enjeux contemporains sera intégrée à l'analyse du dossier :

- . les droits culturels ;
- . l'égalité des genres ;
- . la promotion des valeurs d'émancipation et de développement respectueuses des identités ;
- . la participation citoyenne ;
- . la défense des valeurs républicaines ;
- . la question environnementale, tant dans la prise en compte de ce sujet dans les projets soutenus que dans les thématiques ou propos des projets.

IV- Composition du jury

Le jury est présidé par Claire Magnac, Responsable du pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés – Institut français.

Le secrétariat est assuré par Justine Marcienne, Cheffe de projet, pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés

Le jury s'est réuni le 28 mars 2025, et a rassemblé les 5 personnes suivantes :

- Claire Magnac, Responsable du pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés ;
- Justine Marcienne, Cheffe de projet, pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés
- Luc Trias, Chef du service Missions de développement régional, Direction de la Culture et du Patrimoine – Région Nouvelle-Aquitaine
- Gaëlle Gerbault, Cheffe de projets transversaux Numérique culturel, international, droits culturels et ruralités, Direction de la Culture et du Patrimoine – Région Nouvelle-Aquitaine
- Claire Bléron, Chargée de mission coopérations européennes - Service Europe, Direction de la Coopération – Région Nouvelle-Aquitaine

V- État des lieux des dossiers déposés

45 projets ont été déposés pour **un montant total de 562 526 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 14 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 5 projets ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 8 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 9 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 10 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 1 projet.**

* Un projet est situé sur deux zones (AME et DUE) et un autre projet est situé sur deux zones (DUE et EUC).

La **répartition thématique** est la suivante :

- axe Métiers d'art : **5 projets ;**
- axe Arts numériques : **10 projets ;**
- axe Danse : **9 projets ;**
- axe Débat d'idées : **15 projets ;**
- axe Francophonie : **6 projets ;**

VI- Synthèse des débats

La qualité générale des dossiers étudiés est globalement très satisfaisante. trois projets ont été jugés inéligibles : deux se déroulant hors-délai (tard en 2026) et un ne présentant pas de réel projet à l'international.

Concernant les projets retenus, et au-delà des axes et critères cités au-dessus, il est à souligner que tous les projets proposent un retour en Région Nouvelle-Aquitaine avec une réelle diversité de formats, de lieux et de géographie.

Par ailleurs, aucun projet danse n'a été retenu, les formats de projet ne correspondant pas à ceux attendus dans les critères de l'appel à projets (pas de coopération, pas de diffusion à enjeux).

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet [nom du programme], **19 projets** seront soutenus par l'IF pour un montant total de **182 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 3 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 3 projets ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 6 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 4 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 4 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 1 projet.**

* Un projet est situé sur deux zones (AME et DUE) et un autre projet est situé sur deux zones (DUE et EUC).

La **répartition thématique** est la suivante :

- axe Métiers d'art : **3 projets ;**
- axe Arts numériques : **5 projets ;**
- axe Danse : **0 projet ;**
- axe Débat d'idées : **8 projets ;**
- axe Francophonie : **3 projets.**

Les 19 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
DUE	Débat d'idées	Hongrie	Poïpoï Folyó	ASSOCIATION LE BELVEDERE	13 000 €
DAOI	Débat d'idées	Bénin	RECIT DES FORÊTS	AURORA	7 000 €
AME DUE	Arts numériques	Canada Espagne	INCUB.IA.TOR	Alizée Armet	8 000 €

AO	Arts numériques	Chine	Future Landscapes	Antoine Schmitt EI	7 000 €
DUE	Débat d'idées	France	Programmation néo-aquitaine au Festival Ukrainien organisé par l'Institut français et l'Institut ukrainien	Développement en cours	18 000 €
AME	Francophonie	Canada	Innu-Uman	Cie Le Berger des Sons	14 000 €
DAOI	Francophonie	Bénin	Brigades de lecture d'auteurs francophones au Bénin	Compagnie du Veilleur®	7 000 €
DAOI	Arts numériques	Côte d'Ivoire	"Grand Bassam, Traditions, Histoire et Modernité" Webtoon franco-ivoirien en 10 épisodes	CityToon	13 000 €
AO	Arts numériques	Vietnam	THE FUTURE FRAME CELEBRATION WEEK	Courant 3D / Prenez du relief	13 000 €
DUE	Arts numériques	Belgique	Bruxelles-Poitiers en Game Jam	École européenne supérieure de l'image d'Angoulême	5 000 €
AS	Métiers d'art	Chine	Route de la céramique	ENSAD LIMOGES	9 000 €
ANMO	Débat d'idées	Maroc	Growing Language in a Greenhouse (working title) — Cultiver la langue sous serre (titre provisoire)	Fonds régional d'art contemporain Poitou- Charentes	7 000 €
AS	Métiers d'art	Chine	Héritage	Héloïse Blachier	1 800 €
DAOI	Débat d'idées	Côte d'Ivoire	Madame l'arbitre	JOM Productions	14 000 €

AME	Débat d'idées	Canada	Regards croisés sur les fanzines et les collections de fanzines en France et au Canada	La Fanzinothèque	5 200 €
AO	Débat d'idées	Inde	ENDOSOROR	L'AGENCE CRÉATIVE	6 000 €
ANMO	Francophonie	Maroc	Jean Genet, le Fantôme de Larache	MC2a	13 000 €
ANMO	Débat d'idées	Égypte	Passeur d'idées d'une rive à l'autre	Printemps Ô Proche-Orient	10 000 €
AS	Métiers d'art	Japon	CRARTS Craft×Arts ~Reoriginating Human and Natural Creativity~	Thierry Damant	11 000 €

Claire Magnac
 Responsable de pôle – Institut français
 Présidente de la commission



Justine Marcienne
 Cheffe de projet - Institut français
 Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire Général
 Institut français

Paris, le 1^{er} avril

Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire général

 40-42 rue de la Folie Regnault
 75011 Paris